

« Prévention des risques d'incendie :

Application de la réglementation sur le débroussaillage autour des habitations »

« Quelles démarches et quels moyens pour l'application du débroussaillage obligatoire sur la commune ? »

Horaires	Sujet	Intervenants	Messages
9 h 00 – 9 h 30 (30 min)	<b>Accueil des participants et introduction :</b> Responsabilités des maires par rapport au risque d'incendie de forêt.	- M. Broglio, Président des Communes Forestières du Var.	
9 h 30 – 10 h 00 (30 min)	<b>Pourquoi débroussailler ?</b> Mise en évidence de l'intérêt du débroussaillage par la présentation du retour d'expérience de Plan de la Tour.	- Introduction : M <sup>me</sup> Lanliard, maire de Plan de la Tour (5 min) - Visionnage du DVD des Communes Forestières du Var (15 min) - Débat (10 min)	<i>Nécessité et efficacité du débroussaillage.</i>
10 h 00 – 11 h 00 (60 min)	<b>La réglementation concernant le débroussaillage</b> - Code Forestier et arrêté préfectoral du Var. - rôles et obligations des maires en matière de débroussaillage. - exemple de la commune de Figanières, qui a fait réaliser les débroussailllements relevant de la commune par des détenus en fin de peine. - questions - réponses	- Visionnage du DVD des Communes Forestières du Var (15 min) - L. Ansel – Communes Forestières de PACA (20 min) - M. Chilini, maire de Figanières (10 min). - V. Petit – DDAF 83 (15 min)	<i>Le débroussaillage est une obligation et sa mise en œuvre est de la responsabilité du maire.</i>
11 h 00 – 11 h 15 (15 min)	<b>PAUSE</b>		

**Comment faire respecter la réglementation sur le débroussaillage par les particuliers ?  
Quels outils pour les sensibiliser et les informer efficacement ?  
Outils et aides à disposition des communes pour faciliter la mise en œuvre du débroussaillage.**

<p><b>11 h 15 – 11 h 30</b> (15 min)</p>	<p><b>Méthode de mise en place du débroussaillage obligatoire</b> (= sommaire des chapitres qui vont suivre) - calendrier et chiffres clefs de l'expérience de Plan de la Tour, qui montre l'efficacité de cette méthode. - "boîte à outils débroussaillage".</p>	<p>- L. Ansel – Communes Forestières de PACA</p>	<p><i>Eléments de méthode.</i></p>
<p><b>11 h 30 – 12 h 20</b> (50 min)</p>	<p><b>L'information générale des administrés</b>  - supports écrits de sensibilisation et d'information du public sur le débroussaillage dans le Var ; organisation de réunions publiques. Présentation du nouveau guide des résidents en forêt de l'IPF et du DVD des Communes Forestières du Var (15 min).  - "boîte à outils débroussaillage".  - témoignages d'élus et échanges (20 min).</p>	<p>- L. Ansel – Communes Forestières de PACA - L. Langeron – Institut pour la Forêt - S. Perchat – Communes Forestières du Var</p> <p>Echanges avec :</p> <p>- M. Chilini, maire de Figanières - M. Broglio, maire des Adrets - M. De Victor, élu forêt à Bormes les Mimosas - M. Lux, adjoint à Fréjus - M<sup>me</sup> Lanliard, maire de Plan de la Tour - M. Germain – Président de l'ADCCFF 83 - Conseil Général du Var</p>	<p><i>Il responsable : la commune</i></p> <p><i>Intérêt de la diversité des intervenants (CCFF, comités de secteurs, services techniques, prestataires) et des supports de communication</i></p>
<p><b>12 h 20 – 12 h 30</b> (10 min)</p>	<p align="center"><b>Débat, échanges autour des expériences des participants.</b></p>		
<p><b>12h30 - 14 h 00</b> (1 h 30)</p>	<p align="center"><b>REPAS</b> <b>offert par les Communes Forestières</b></p>		

<p><b>14 h 00 – 14 h 50</b> (50 min)</p>	<p><b>Le diagnostic du débroussaillage : phase de dialogue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthodologie d'animation et outils : acteurs, courriers, "Boîte à outils débroussaillage", expérience du Grand Site Sainte Victoire, etc. (20 min)</li> <li>- les aides de la Région PACA (10 min)</li> <li>- témoignages d'élus et échanges. (20 min)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L. Ansel – Communes Forestières de PACA</li> <li>- A. Leroux – Région PACA</li> </ul> <p>Echanges avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Chilini, maire de Figanières</li> <li>- M. Broglio, maire des Adrets</li> <li>- M. De Victor, élu forêt à Bormes</li> <li>- M. Lux, adjoint à Fréjus</li> <li>- M<sup>me</sup> Lanliard, maire de Plan de la Tour</li> <li>- M. Germain – Président de l'ADCCFF 83</li> <li>- Conseil Général du Var</li> </ul>	<p><i>Eléments de méthode.</i></p>
<p><b>14 h 50 – 15 h 40</b> (50 min)</p>	<p><b>Contrôle et procédure coercitive</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- méthode et moyens : moyens réglementaires (constat de non débroussaillage, verbalisation, mise en demeure, débroussaillage d'office), rôle des différents acteurs dans ces procédures, aide de l'Etat pour le contrôle du débroussaillage (20 min).</li> <li>- "boîte à outils débroussaillage" : lettres types, fiche de suivi - contrôle (5 min).</li> <li>- témoignages d'élus et échanges (25 min).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- V. Petit – DDAF 83</li> <li>- L. Ansel – Communes Forestières de PACA</li> </ul> <p>Echanges avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Chilini, maire de Figanières</li> <li>- M. Broglio, maire des Adrets</li> <li>- M. De Victor, élu forêt à Bormes</li> <li>- M. Lux, adjoint à Fréjus</li> <li>- M<sup>me</sup> Lanliard, maire de Plan de la Tour</li> <li>- M. Germain – Président de l'ADCCFF 83</li> <li>- Conseil Général du Var</li> </ul>	<p><i>La nécessité d'employer des mesures coercitives ne concerne que 5 % des cas.</i></p> <p><i>Les maires ne sont pas impuissants devant leurs obligations : des moyens existent pour contraindre les administrés.</i></p>
<p><b>15h40 – 16h40</b> (60 min)</p>	<p><b>Débat et échanges</b></p>		